

Rémunération du dirigeant mandataire social

Rémunération au titre de l'exercice 2014

Le Conseil d'administration, réuni le 18 février 2015, a arrêté, sur proposition du Comité des mandataires et des rémunérations, la part variable à verser au titre de l'exercice 2014 à Monsieur Hubert Sagnières, Président-Directeur Général.

A titre de rappel :

- la part variable cible au titre de l'exercice 2014 avait été fixée à 800 000 € (objectifs atteints à 100 %). En fonction du degré de réalisation des objectifs, cette part variable pouvait varier de 0 à 1,6 fois le montant cible soit entre 0 euro et 1 280 000 euros.
- La part variable au titre de l'exercice 2014 était basée pour 80 % sur des objectifs financiers et pour 20 % sur des objectifs personnels avec la décomposition suivante :
 - 40 % sur un objectif de bénéfice net par action retraité avec, en cas de fort dépassement de l'objectif, un plafond situé à 74 % ;
 - 30 % sur un objectif de croissance combinée¹ avec, en cas de fort dépassement de l'objectif, un plafond situé à 56 % ;
 - 10 % sur un objectif de croissance par acquisition organique², sans possibilité de dépassement ;
 - 20 % sur 4 objectifs personnels liés à la stratégie de l'entreprise, sans possibilité de dépassement. Les objectifs fixés pour l'exercice 2014 portaient sur l'approfondissement des éléments de la stratégie de croissance externe, la qualité des plans de succession, la réussite de l'intégration de Transitions et la planification du renouvellement du Conseil avec l'appui du Comité des Nominations.

Les objectifs personnels étaient de plus, à titre exceptionnel et en adéquation avec la politique de bonus 2014 des collaborateurs du Groupe, pondérés par l'atteinte de l'objectif de croissance organique du Groupe.

Après examen de la réalisation desdits objectifs, il ressort que la part variable de Monsieur Hubert Sagnières s'établit à 147,3 % du montant cible, soit 1 178 400 euros.

A titre de rappel, le taux de réalisation des objectifs était de 106 % pour l'exercice 2013 et de 123 % pour l'exercice 2012.

¹ Croissance organique et croissance provenant des acquisitions finalisées en 2013 (incluant Costa)

² Acquisitions et partenariats signés en 2014

Le tableau ci-après récapitule les rémunérations dues à Monsieur Hubert Sagnières au titre de l'exercice 2014 :

	Hubert Sagnières Président-Directeur général
Rémunération fixe	800 000 €
Rémunération variable due au titre de 2014	1 178 400 €

Le tableau ci-après donne le détail du calcul de la part variable 2014 :

P		R		P x R	P x R x cible en €
Poids	Nature	Échelle d'évaluation	% réalisation	% réalisation pondéré	Réalisation en montant
40%	BNPA retraité	0 à 185 %	185%	74,0%	592 000 €
30%	Croissance combinée	0 à 185 %	145%	43,5%	348 000 €
10%	Croissance par acquisition organique	0 à 100 %	98%	9,8%	78 400 €
20%	Résultat Facteur personnel (E1 x E2)	0 à 100 %	100%	20,0%	160 000 €
	E1 : Facteur personnel	0 à 100 %	100%		
	E2 : Croissance organique groupe	0 à 100 %	100%		
100%				147,3%	1 178 400 €

Pour mémoire, Essilor International a réalisé en 2014 :

- ↗ un bénéfice net par action ajusté (non retraité) de 3,05 € ;
- ↗ une croissance combinée de 8,6 % ;
- ↗ et 10 acquisitions organiques équivalant à un chiffre d'affaires annuel de 165 millions d'euros.

Le niveau de réalisation requis pour ces objectifs a été établi de façon précise, exigeante et rigoureuse mais ne saurait être rendu public pour des raisons de confidentialité : Essilor International étant une société cotée, opérant dans un seul métier, l'optique ophtalmique (contrairement à ses concurrents), il apparaît préjudiciable, pour la bonne exécution de la stratégie, de communiquer ces éléments de mesure d'évaluation de la performance.

Rémunérations 2015

Lors de sa réunion du 18 février 2015, le Conseil d'administration a décidé, sur proposition du Comité des mandataires et des rémunérations, de maintenir en 2015 la structure de la rémunération variable de l'exercice 2014. La part variable de l'exercice 2015 sera donc assise pour :

- 80 % sur des objectifs financiers
 - 40 % sur un objectif de croissance organique, avec, en cas de fort dépassement de l'objectif, un plafond fixé à 80 %
 - 30 % sur un objectif de BNPA retraité, avec, en cas de fort dépassement de l'objectif, un plafond fixé à 66 %
 - 10 % sur un objectif de croissance par acquisition organique, avec, en cas de fort dépassement de l'objectif, un plafond fixé à 18 %
- 20 % sur 3 objectifs personnels liés à la stratégie et aux objectifs de l'entreprise, avec, en cas de fort dépassement des objectifs, un plafond fixé à 36 %.

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 25 novembre 2014, la part variable de l'exercice 2015 de Monsieur Hubert Sagnières pourra varier, en fonction du degré de réalisation des objectifs, de 0 % à 200 % du montant cible.

A propos d'Essilor

Essilor est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique. De la conception à la fabrication, le groupe élabore de larges gammes de verres pour corriger et protéger la vue. Sa mission est d'améliorer la vision pour améliorer la vie. Ainsi le groupe consacre plus de 150 millions d'euros par an à la recherche et à l'innovation pour proposer des produits toujours plus performants. Les marques phares sont Varilux[®], Crizal[®], Transitions[®], Definity[®], Xperio[®], Optifog[™], Foster Grant[®], Bolon[®] et Costa[®]. Essilor développe et commercialise également des équipements, des instruments et des services destinés aux professionnels de l'optique.

Essilor a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de près de 5,7 milliards d'euros en 2014 et emploie 58 000 collaborateurs. Le groupe, qui distribue ses produits dans plus d'une centaine de pays, dispose de 33 usines, de 490 laboratoires de prescription et centres de taillage-montage ainsi que plusieurs centres de recherche et développement dans le monde. Pour plus d'informations, visitez le site www.essilor.com.

L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40.

Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters : ESSI.PA ; Bloomberg : EI:FP.

Relations Investisseurs et Communication Financière

Tél. : +33 (0)1 49 77 42 16

Communiqué